

ASSEMBLEE DE LA BOURGEOISIE DU SAMEDI 28 MAI 2016
A 11H00 A LA CABANE DES VERDIERES

M. le Syndic, André Losey, remercie et salue les Bourgeoises et Bourgeois présents pour cette assemblée des comptes et salue également la présence de la représentante du Républicain. Il relève aussi la présence d'un Conseiller communal, M. Eric Rey. Il présente M. Lionel Conus qui est le nouveau Secrétaire général de la Commune d'Estavayer-le-Lac et de ce fait également Secrétaire de l'Assemblée des Bourgeois.

L'assemblée a été convoquée par avis personnel conformément aux dispositions légales de la loi sur les communes. Les participants n'ont pas de remarque quant au mode de convocation, l'assemblée peut donc valablement siéger.

Les personnes suivantes sont excusées :

Les Conseillers communaux : Mme Marlis Schwarzentrub et MM. Dominique Aebischer, Daniel Krattinger, Lionel Monnerat, Christophe Pillonel et Michel Zadory.

Les Bourgeois : Mmes et MM. Agnès Brasey, Denise Brasey, Marie-Christine Gomez, Stéphanie Micco, Angela Minielli, Prisca Pillonel, Jean-Pierre Brasey, Francis De Vevey, Frédéric Micco, Henri Pillonel, Bernard Borcard et Daniel Liardet.

32 Bourgeois assistent à la présente assemblée.

Quelques exemplaires des comptes ainsi que le procès-verbal de l'assemblée de décembre sont distribués au début de séance.

L'ordre du jour de l'assemblée est le suivant :

1. Approbation du procès-verbal de la séance du 03.12.2015
2. Comptes 2015
3. Rapport de l'organe de révision
4. Divers

1. Approbation du procès-verbal de la séance du 03.12.2015

Le procès-verbal de l'assemblée du 3 décembre 2015 est accepté à l'unanimité des membres présents.

2. Comptes 2015

Les comptes 2015 sont présentés par M. André Losey, Syndic et Conseiller communal en charge du dicastère de la Bourgeoisie.

Les comptes 2015 présentent un total des charges de CHF 207'448.74 pour un total des revenus de CHF 207'787.25. Ils bouclent donc sur un excédent de revenu de CHF 338.51.

M. le Syndic reprend les explications qui figurent sur les documents y relatifs, remis aux membres présents. Les revenus sont quelque peu inférieurs au budget compte tenu du manque à gagner dû aux travaux de La Poste. Les dividendes des parts sociales ACB ne sont aussi pas demandées chaque année. Les charges sont également inférieures au budget, notamment en raison de la bonne gestion de la Corporation forestière qui n'a facturé qu'un acompte compte tenu de ses résultats et en raison des travaux prévus d'archivage qui n'ont pas été réalisés en 2015.

Le total du bilan s'établit à CHF 2'863'090.80 et la fortune nette à CHF 2'577'831.69.

3. Rapport de l'organe de révision

Multifiduciaire à Fribourg, organe de révision des comptes tant communaux que bourgeoisiaux, a révisé les comptes de la Bourgeoisie.

M. André Losey, Syndic, donne une lecture résumée du rapport de révision qui conclut que les comptes annuels sont conformes à la loi suisse. MM. Gregory Jeckelmann et Marc Baudin ont signé ledit rapport.

Lors du vote, l'assemblée de la Bourgeoisie accepte à l'unanimité les comptes 2015 tels que présentés.

4. Divers

M. le Syndic explique que la Commission des Bourgeois a moins de travail depuis que La Poste a réintégré ses locaux et que la rénovation est terminée. Il précise qu'il y aura encore une assemblée de la Bourgeoisie sous cette forme en décembre avant la fusion et ensuite, les Bourgeois des autres communes pourront rejoindre la Bourgeoisie.

M. le Syndic remercie les personnes suivantes :

- M. Henri Pillonel qui a offert une bouteille de « bleue » pour l'apéritif ;
- M. Albert Bachmann qui a offert la crème pour le dessert ;
- L'Amicale de la Romaine qui a organisé le repas ;
- M. Eric Barraud, Intendant de la cabane des Verdières.

La parole n'étant pas demandée par les participants, M. le Syndic invite chacun à l'apéritif et au repas qui suit l'assemblée.

L'assemblée est levée à 11h15.

AU NOM DE LA BOURGEOISIE :

Le Secrétaire :
Lionel Conus

Le Président :
André Losey